

Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université de la Méditerranée - Aix-Marseille 2

Demande n° S3LP120002585

Dénomination nationale : Métiers de l'édition

Spécialité : Edition

Présentation de la spécialité

L'objectif de cette spécialité est de former des professionnels qui, dans la chaîne du livre, exerceront prioritairement les métiers de création, de production et de commercialisation des contenus, qu'ils soient traditionnellement imprimés ou numériques. Les métiers visés sont : secrétaire ou assistant d'édition, attachés de presse, assistant de promotion, assistant commercial.

Cette spécialité, ouverte en 2006, est portée par le département « Information - Communication » de l'IUT d'Aix-en-Provence. Elle s'inscrit comme une poursuite d'études au DUT « Information - Communication » et comme une sortie professionnalisante de la licence « Lettres modernes ». Cette licence est unique dans le Midi.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	12
Taux de réussite	92 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	29 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	93 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	40 %
Pourcentage de diplômés en emploi enquêtes internes (entre 0 et 12 mois)	55 % - 79 %

Bilan de l'évaluation

• Appréciation globale :

Cette spécialité est très reconnue dans les métiers où les liens tissés au fil des années avec les professionnels l'ont rendu crédible et très en phase avec les problématiques de l'édition. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la deuxième région dans ce secteur ; les maisons d'édition dans le Midi sont des PME de faibles effectifs. Le fonctionnement étant partiellement commun aux trois licences professionnelles du domaine « Métiers de l'édition », la lisibilité est rendue difficile par l'amalgame des chiffres entre les trois options, ne permettant pas d'apprécier la spécialité à sa juste valeur.

Le nombre de dossiers pour les trois spécialités ne cesse d'augmenter : en quatre ans, il s'est accru de 50 %. Le taux de pression actuel est supérieur à sept, prouvant l'intérêt que portent les étudiants à ces formations et permettant d'obtenir une diversité du public recruté dont l'intégration est facilitée par un module de remise à niveau. Cependant, il aurait été judicieux de pouvoir mesurer l'attractivité de chacune des spécialités. La moyenne des effectifs pour cette licence est de douze étudiants, tous ou presque en formation initiale.

Les enquêtes internes globalisent aussi les résultats de l'insertion professionnelle sur l'ensemble des trois spécialités. Le taux de diplômés en emploi est satisfaisant pour les promotions 2008 et 2009 ; il chute par la suite au profit des poursuites d'études qui atteignent des seuils inquiétants (taux de 32 %). Aucune information n'est donnée pour la promotion 2007. Les tableaux certes exhaustifs ne permettent pas de conclure sur l'adéquation métier-formation.

Si le dossier ne contient aucun document attestant d'un partenariat officiel, il met très objectivement et très pertinemment en avant la caution qu'apportent à la formation les nombreux professionnels du secteur aussi bien que les organismes professionnels représentant l'édition dans ses différentes composantes. Le dossier mentionne comme partenaires un choix d'entreprises des métiers du livre allant de la librairie à l'agence de droits et de la maison d'édition à l'imprimerie. Les professionnels accueillent des stagiaires et participent aux jurys ainsi qu'aux enseignements à hauteur de 40 % du volume horaire global.

Le dossier souligne le manque de moyens et la difficulté à être en phase avec les dernières évolutions technologiques.

Il n'existe pas de conseil de perfectionnement mais des réunions sont organisées pour réfléchir aux évolutions de la maquette pédagogique. Enfin, l'auto-évaluation a été effectuée en collaboration avec un expert extérieur à la formation et a permis une synthèse détaillée des atouts, faiblesses, opportunités et menaces.

- Points forts :

- La bonne attractivité.
- L'appui sur un fort réseau de professionnels.
- La bonne articulation entre enseignements universitaires et interventions professionnels.

- Points faibles :

- Pas de conseil de perfectionnement.
- L'augmentation des poursuites d'études.
- Des indicateurs globalisés sur trois spécialités.
- Pas de partenariats formalisés.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il faut envisager l'ouverture à l'alternance qui permettrait d'accroître les aspects professionnalisants et de faire connaître aux étudiants les dernières technologies utilisées dans les entreprises. Cette voie est aussi un excellent moyen pour l'étudiant de finaliser son projet professionnel et contribue souvent à une insertion professionnelle immédiate. Mais il conviendra auparavant de mettre en place un véritable conseil de perfectionnement pour réfléchir aux évolutions de la spécialité. Ce conseil devra veiller à l'insertion professionnelle et infléchir les poursuites d'études pour éviter que la formation n'apparaisse comme une préparation à des masters.

Enfin, le dossier d'évaluation doit fournir tous les indicateurs propres à la spécialité, qui permettront de juger de sa pertinence et d'analyser son fonctionnement. Par ailleurs, l'affichage sur le site internet ou dans d'autres documents doit aussi être distinct pour chaque spécialité.